



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la **F**édération des **U**sagers de la **B**icyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 4 octobre 2018

A : Monsieur Nicolas DARAGON, Maire de Valence
1, place de la Liberté
26000 Valence

Objet : Respect des sas et bandes cyclables

Monsieur le Maire,

Alors que vous venez de connaître les honneurs de la presse nationale pour avoir fait installer des caméras de vidéo verbalisation des clients de la prostitution, pourquoi ne pas refaire parler de Valence en demandant l'installation de caméras similaires au droit de quelques SAS vélos ou bandes cyclables de l'agglomération?

Nous pouvons vous fournir la liste des aménagements cyclables les plus sujets aux négligences des automobilistes, voire de certains conducteurs de bus locaux ou régionaux.

La découverte de la prostitution est sûrement traumatisante pour nos jeunes enfants, mais l'absence ou le non-respect d'un SAS vélo à un carrefour peut s'avérer mortel, comme l'a récemment prouvé l'accident de l'assistante parlementaire à Paris. Forcer un cycliste à brutalement s'insérer dans le trafic automobile, en stationnant sur une bande cyclable, peut le mettre sérieusement en danger.

A ce jour, nous n'avons pas encore trouvé, parmi nos adhérents ou notre entourage, de personne ayant été témoin de la verbalisation d'un automobiliste arrêté sur un SAS vélo ou une bande cyclable.

C'est pourquoi, nous vous demandons instamment de prendre des mesures concrètes pour renverser cette situation inacceptable et faire en sorte que les automobilistes respectent les aménagements cyclables de valence. Ceci ne pourra que les rendre plus sûrs et concourra grandement au développement de l'usage urbain du vélo que vous souhaitez comme nous.

Dans cette attente recevez, Monsieur le Maire, nos cordiales et respectueuses salutations.

Jean Luc ARNOD
Responsable de la
Commission Aménagements
Cyclables

Nicolas MARTIN
Président de REVV